



34^e

CAMPAGNE

on compte sur vous

Elvire

UNE DE PLUS

ÉDITO DU PRÉSIDENT



« Une chance de plus... », c'était le titre de l'éditorial du rapport d'activités 2016-2017 que m'avait suggéré Véronique Colucci lors de nos conversations de la fin d'été 2017. Son décès en avril 2018 ne permettant plus cet échange, je reste fidèle à ce titre. Véronique, son souvenir est présent quotidiennement dans notre travail et est un guide pour l'avenir.

Sans idéologie, discours, ni baratin, comme l'annonce la chanson des Restos, les bénévoles et les personnes accueillies se retrouvent autour de quelques gestes apparemment simples. La distribution de l'aide alimentaire, distribution accompagnée où la personne accueillie choisit les produits parmi ceux qui sont proposés le jour où elle passe dans le centre, de façon à composer un repas équilibré. Mais ce centre n'est pas juste un libre-service gratuit, c'est bien plus, c'est une occasion de rencontres et de partage. Au cours des déambulations se nouent des liens, se dissolvent des blocages. Au

coin café s'entame bien souvent un dialogue, qui peut rebondir de semaine en semaine, au rythme des personnes accueillies. Et ce n'est pas toujours simple de faire face à des parcours de vie douloureux qui ont conduit à la précarité alimentaire. D'où l'importance de la formation des bénévoles qui est largement développée, d'où l'intérêt d'intégrer dans les équipes bénévoles des personnes accueillies par ailleurs.

PARCE QU'UN REPAS NE SUFFIT PAS.

Mieux accueillir, mieux accompagner, mieux orienter, c'est la démarche suivie par les 72 000 bénévoles dans toutes les activités développées. Elles sont nombreuses, à partir et au-delà de l'aide alimentaire, qui est une porte d'entrée vers l'inclusion sociale. Être démunis cela ne se mesure pas seulement en termes monétaires mais c'est aussi l'isolement et parfois le rejet par les autres, à travers un discours inacceptable

CHANCE

sur l'assistanat. Nous voyons tous les jours aux Restos des personnes qui saisissent les opportunités de reprendre pied, de surmonter l'adversité. Les activités d'accès aux droits, d'accès à la santé, de conseil budgétaire, de soutien à la recherche d'emploi, d'accompagnement à la maîtrise d'Internet, à la maîtrise de la langue française ou encore l'accompagnement des familles pour des départs en vacances sont autant d'outils qui le permettent. Avec l'accès à la culture, à côté des espaces livres, les rendez-vous au cinéma, qui fêtent leurs 20 ans cette année, auront ouvert les portes des salles obscures à 1,3 million de personnes qui n'auraient pas eu les moyens d'y accéder ! Et en particulier aux enfants. Les enfants, ce sont 38% des personnes auxquelles nous apportons une aide alimentaire. C'est à juste titre que la stratégie de lutte contre la pauvreté présentée par le président de la République comporte des mesures intéressantes, de vraies avancées, sur la petite enfance. C'est également à juste titre qu'elle appuie l'Insertion par l'Activité Économique. Nous en voyons les résultats positifs pour des personnes très éloignées de l'emploi à travers les ateliers et chantiers d'insertion que développent de nombreuses associations départementales des Restos : Jardins du Cœur, ateliers logistiques, de second œuvre...

Mais il reste des personnes encore oubliées, qui passent à côté des mesures annoncées par les pouvoirs publics : les mineurs isolés, les mamans à la rue avec leurs nourrissons dès la sortie de la maternité, les retraités

pauvres notamment en milieu rural, les étudiants pauvres, les travailleurs pauvres, les personnes à la rue... Pour tous ceux-là, la devise de notre République oublierait la Fraternité s'il n'y avait pas la présence des bénévoles des associations et notamment celles et ceux des Restos (centres itinérants en milieu rural, ouvertures de centres toute l'année à des horaires adaptés aux étudiants et aux travailleurs, maraudes, camions de repas chauds, accueil de jour...).

À côté des équipes de bénévoles, Les Restos n'existeraient plus sans les donateurs (dons financiers ou dons en nature), sans les partenaires et mécènes, sans les artistes qui offrent chaque année leurs « Concerts d'Enfoirés ».

En 2020 nous avons rendez-vous avec l'Union Européenne : saura-t-elle maintenir, au moins à son niveau actuel, le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) ? Une des rares politiques sociales de l'Europe ! L'Europe sera-t-elle une chance de plus ? Les décisions budgétaires seront prises dans les mois qui viennent, c'est la responsabilité de nos gouvernants qui est en jeu. Ils ne doivent pas y manquer.



PATRICE BLANC,
PRÉSIDENT.

BILAN 33^e

PARCE QU'UN REPAS NE SUFFIT PAS : LES RESTOS TOUJOURS MOBILISÉS CONTRE LA PAUVRETÉ

Lors de la dernière campagne, Les Restos du Cœur ont accueilli 860 000 personnes et distribué près de 130 millions de repas. Les besoins des personnes démunies sont toujours là et les 72 000 bénévoles des Restos se mobilisent toute l'année pour y répondre, au sein des 2 027 centres que comporte l'association.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, AU CŒUR DE LA PRÉCARITÉ

Les visages de la précarité se diversifient. L'an dernier, **38% des personnes aidées par Les Restos du Cœur étaient des mineurs, et 50% avaient moins de 25 ans**. L'association a aussi aidé l'an dernier 30 357 bébés de moins de 12 mois dans 70 Restos bébé du Cœur.

Derrière ces chiffres alarmants, se trouvent des familles nombreuses, des familles monoparentales – dans lesquelles il s'agit, dans 90% des cas, d'une mère seule avec ses enfants – en situation de très grande précarité. N'oublions pas non plus les personnes seules

et les retraités isolés qui connaissent aussi des situations de pauvreté inacceptables auxquelles elles doivent faire face.

C'est pour répondre à la diversité des besoins des personnes, que Les Restos du Cœur se sont encore mobilisés l'an dernier en faisant de l'aide alimentaire une première marche, une porte d'entrée vers l'inclusion et l'insertion durable des personnes.

CRÉER DU LIEN SOCIAL POUR FACILITER L'INSERTION

Les Restos maintiennent au quotidien la cohésion sociale et redonnent confiance aux plus démunis, grâce au lien créé avec les bénévoles et aux multiples actions d'aide à la personne et d'inclusion menées, comme l'accès à la culture, aux vacances et aux loisirs.

Tout au long de l'année, les 1 074 espaces livres des Restos permettent aux personnes d'accéder à la lecture, avec de nombreux espaces animés autour du livre, des ateliers de français, des activités d'accompagnement scolaire... 85 000 personnes ont pu

CAMPAGNE

bénéficier des rendez-vous au cinéma des Restos, et 1,3 million de personnes depuis la création du dispositif dont nous célébrons les 20 ans. 5 122 personnes ont aussi pu partir en vacances grâce aux Restos.

Au-delà de la confiance retrouvée, Les Restos du Cœur offrent les moyens concrets aux personnes de retrouver leur autonomie : 11 733 personnes ont bénéficié d'actions d'accès aux droits, 4 424 d'accès à la justice, 816 microcrédits ont été accordés...

Si l'emploi n'est pas l'unique réponse à toutes les situations et n'est pas le seul moyen de lutter contre la pauvreté, il n'en constitue pas moins un levier d'insertion incontournable que l'association a largement développé : les 102 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) des Restos ont accompagné 2 287 salariés, avec des taux de sortie vers un emploi ou une formation qualifiante de 54%.

Les activités de Soutien à la Recherche d'Emploi (SRE) ont apporté un soutien à 4 049 personnes dans leur démarche.

LA GRATUITÉ DE L'AIDE ET L'ACCUEIL INCONDITIONNEL AU CŒUR DU MODÈLE RESTOS

Les Restos le constatent tous les jours, dans leurs différentes activités : alors que 17% des

personnes accueillies ne déclarent aucune ressource, la gratuité de l'aide apportée par l'association est absolument indispensable pour continuer à soutenir toutes celles et ceux qui en ont besoin.

C'est particulièrement le cas pour les personnes sans logement personnel : lors de la dernière campagne, Les Restos du Cœur ont établi 1,7 million de contacts avec des personnes à la rue, dans le cadre des 106 activités dédiées partout en France (maraudes, points chauds, Camions et Bus du Cœur, accueils de jours). La présence d'enfants et de familles à la rue, constatée depuis plusieurs années, est plus forte que jamais.

L'association mène aussi une action pour faciliter l'hébergement et le logement des personnes en situation de précarité : 3 843 personnes ont été hébergées l'an dernier, et 1 590 logées dans le cadre des dispositifs d'intermédiation locative, avec un taux de sortie positive de 84%.

Dans ce contexte d'urgence sociale, l'accueil inconditionnel et la sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire doivent rester la règle pour permettre aux associations d'agir.

....

NE PAS AFFAIBLIR LA GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS ET DÉFENDRE LE MODÈLE ASSOCIATIF !

L'action des associations doit être plus soutenue par les pouvoirs publics. La suppression de la réserve parlementaire a occasionné une perte importante pour les associations. Le mécanisme de substitution, via **le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) est insuffisant et a été mis en place dans des conditions calamiteuses pour les associations**. La place du monde associatif doit être plus respectée, de même que son indépendance.

La réforme de l'ISF a eu un effet négatif, notamment sur le financement des actions d'insertion par l'activité économique des Restos. L'augmentation de la CSG a contribué à décourager les donateurs retraités à donner aux associations. Enfin, la mise en

place du prélèvement à la source ne doit pas créer du doute dans l'esprit de tous ceux qui nous soutiennent : **la loi Coluche est toujours là pour encourager la générosité des donateurs !**

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU DON ALIMENTAIRE

Les Restos ont collecté l'an dernier près de 50 000 tonnes de produits alimentaires (dons agricoles, récupérations des invendus des grandes surfaces, collectes...) : le développement du don en nature est essentiel pour faire face à l'intensification des besoins tout au long de l'année et assurer une diversité alimentaire. **La qualité du don doit s'améliorer pour mieux aider les personnes.**

Les Restos du Cœur auront l'occasion de le rappeler cette année dans le cadre de la mission d'évaluation de la loi Garot et de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi alimentation, qui va élargir l'obligation de conventionner à la restauration collective et aux industriels de l'agroalimentaire : **il faut aider les associations en leur permettant de ne récupérer que les produits qui correspondent aux besoins des personnes accueillies dans des délais de distribution acceptables.**

Enfin, pourquoi le Gouvernement fait-il preuve d'autant de frilosité sur l'encouragement des dons agricoles, alors que cela fait 5 ans que ce sujet est sur la table ? Tout est aujourd'hui finalisé pour l'encouragement fiscal du don de viande. Le feu vert de Bercy doit être donné au plus vite.

UNE STRATÉGIE NATIONALE À CONCRÉTISER ET À COMPLÉTER

La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes comporte d'indéniables avancées, mais aussi des incertitudes et des insuffisances. Si l'orientation générale est la bonne – lutter contre la reproduction de la pauvreté, en développant l'accompagnement et la prévention, mettre l'enfance au cœur de la réflexion – et si de nombreuses préconisations des Restos ont été intégrées, il restera à la mettre en pratique et à y consacrer les moyens dédiés. Elle comporte également quelques angles morts comme le rôle et la place du bénévolat dans la lutte contre l'exclusion (alors qu'un chantier sur l'engagement a été lancé il y a un an) ou l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances des plus démunis. Quant aux dispositions en faveur du logement et de l'hébergement, elles ne répondront pas à l'urgence sociale et humanitaire qui ne faiblit pas ! Un volet est enfin absent : celui de la dimension européenne de la lutte contre la précarité.

POUR UN PLAN EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les négociations pour le prochain budget de l'Europe à partir de 2021 se déroulent en ce moment. L'avenir du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD), qui fournit un repas distribué sur quatre par l'association, est incertain. La Commission Européenne a

déjà fait des premières propositions : elle prévoit de maintenir une politique dédiée à l'aide alimentaire au sein d'un fonds européen plus large, voire fourre-tout.

Avec une telle configuration du budget, l'Europe court le risque de voir divisés par deux les moyens accordés à la lutte contre la grande exclusion.

Pourtant, quand 1 personne sur 14 en Europe vit dans une situation de très grande pauvreté, la faim justifie les moyens !

Les Restos en appellent donc à une mobilisation du Gouvernement français pour porter dans les négociations un vrai plan de lutte contre la pauvreté en Europe, permettant à la fois de répondre à l'urgence humanitaire et sociale et de favoriser l'inclusion sociale de tous : cela commence par défendre un fonds européen dédié à la lutte contre l'exclusion, simple dans sa mise en œuvre afin de sortir de la complexité administrative décourageante pour les bénévoles, et doté de moyens réels pour répondre aux besoins des plus démunis !

Dans le contexte des élections européennes à venir, **Les Restos feront entendre leur voix tout au long de l'année.**

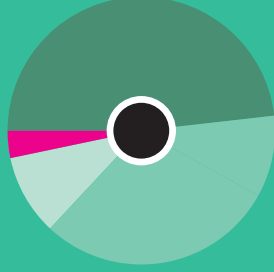
...

PERSPECTIVES DE LA 34^e CAMPAGNE

860 000 personnes accueillies.
130 MILLIONS de repas distribués.
72 000 bénévoles. **2 027** centres d'activités.
30 357 bébés de moins de 12 mois accueillis.
70 Restos Bébés du Cœur. **3 843** personnes hébergées en urgence. **1 373** personnes en difficulté logées. **1,7 MILLION** de contacts lors des **106** activités d'accueil et d'accompagnement des personnes à la rue.
2 287 salariés en insertion accompagnés.
102 chantiers d'insertion (ACI) et **3** petites ruches.
4 049 personnes accompagnées dans leur recherche d'emploi. **5 122** départs en vacances.
85 000 spectateurs des Rendez-vous au cinéma.
1 074 espaces livres. **6 700** apprenants en ateliers de français. **938** enfants en accompagnement scolaire.
3 181 personnes reçues pour un diagnostic budgétaire.
816 demandes de microcrédits personnels accordées. **11 733** personnes accompagnées en accès aux droits. **4 424** personnes accompagnées en accès à la justice.



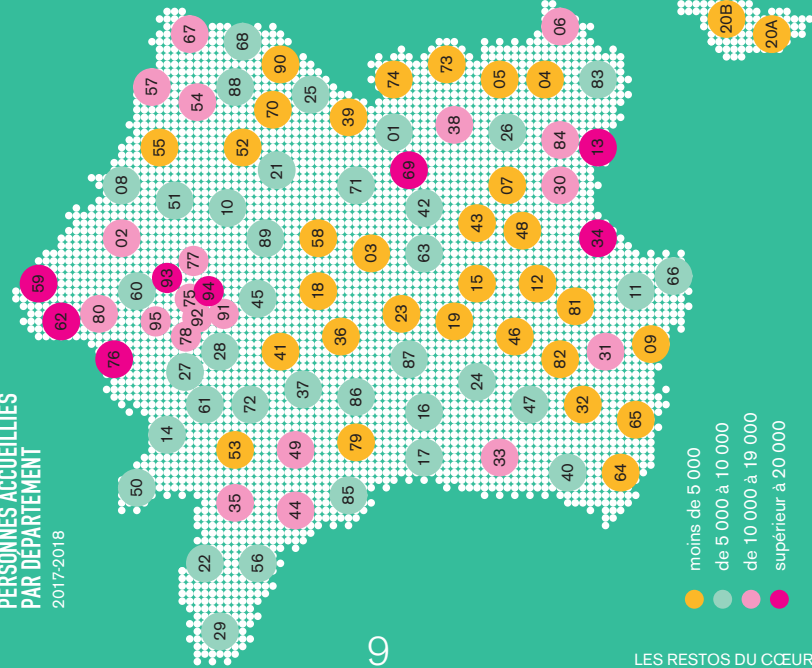
CHIFFRES CLÉS 2017-2018



ÂGE DES PERSONNES
ACCUEILLIES
2017-2018

Enfants (0 à 17 ans)	38%
Jeunes adultes (18-24 ans)	12%
Adultes (25-60 ans)	44%
Seniors (plus de 60 ans)	6%

NOMBRE DE
PERSONNES ACCUEILLIES
PAR DÉPARTEMENT
2017-2018

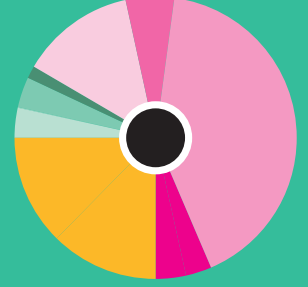
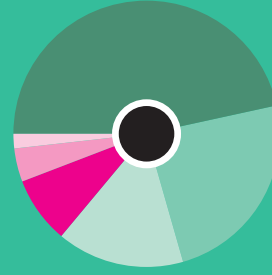


COMPOSITION FAMILIALE
DES PERSONNES ACCUEILLIES
2017-2018

Personne seule	41,3%
Famille monoparentale	25,9%
Couple avec enfant(s)	24,8%
Couple sans enfant	6,4%
Ménage complexe avec enfant(s)	1,1%
Ménage complexe sans enfant	0,5%

SITUATION DES
PERSONNES ACCUEILLIES
2017-2018

Actifs CDI	2,5%
Actifs précaires (CDD, intérim, contrat aidé)	2,4%
Indépendants	0,6%
Retraités	9,6%
Étudiants	5,4%
Demandeurs d'emploi	41,1%
Inactifs divers	15,5%
Autres	23%

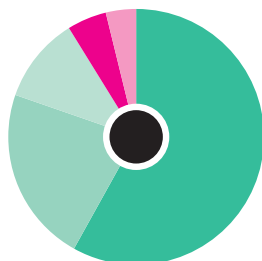


ANNEXE DE L'EMPLOI

EMPLOIS en K€	2017-2018	2016-2017
CHARGES OPÉRATIONNELLES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES :	165 599	155 408
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN CENTRES	118 236*	108 846*
LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	8 941	8 645
CULTURE, LOISIRS, ATELIERS DE FRANÇAIS, AIDE AUX DEVOIRS	2 341	2 320
ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	28 023	28 170
ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DES PERSONNES PRIVÉES DE CHEZ SOI	3 306	2 799
MICROCREDIT, CONSEIL BUDGÉTAIRE, ACCÈS AUX DROITS ET À LA JUSTICE	228	254
MESSAGE DES RESTOS	137	124
AIDES DIVERSES ET PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES – FORMATION ET ANIMATION DU BÉNÉVOLAT	4 388	4 250
CHARGES LIÉES AU CONCERT DES ENFOIRÉS AUX DISQUES ET AUX ACTIVITÉS ANNEXES	3 956	2 723
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ ET RECHERCHE DE FONDS —1	3 685	3 587
FRAIS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION —2	478	432
FRAIS DE FONCTIONNEMENT —3	10 858	10 016
FONDS SOCIAL STATUTAIRE	79	74
DOTATIONS AUX PROVISIONS :		
POUR RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS	794	0
AUTRES	334	281
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 966	958
EXCÉDENT DE RÉSULTAT	0	13 215
TOTAL DES EMPLOIS	187 748	186 693
FRAIS GÉNÉRAUX (1+2+3)	15 020 8,0%	14 035 7,5%

À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?

Distribution Alimentaire & Accompagnement dans les centres	63%
Actions d'insertion, pilotage des actions, formation et animation des bénévoles	25,2%
Frais généraux	8%
Charges liées aux Enfoirés	2,1%
Divers	1,7%

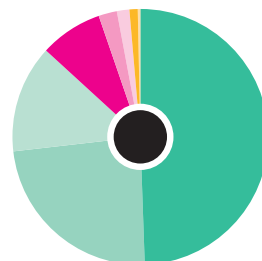


EXPLICATIVE DES RESSOURCES

RESSOURCES en K€	2017-2018	2016-2017
PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC :	90 765	87 694
DONS	82 045	80 823
LEGS ET AUTRES LIBERALITÉS	7 015	5 164
MANIFESTATIONS ORGANISÉES AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR	1 704	1 706
MÉCÉNATS, PARTENARIATS & AUTRES FONDS PRIVÉS	6 620	6 607
PRODUITS DES CONCERTS DES ENFOIRÉS, DES DISQUES ET DES ACTIVITÉS ANNEXES	18 047	15 285
AUTRES PRODUITS	7 357	10 133
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS :		
UNION EUROPÉENNE	25 657	25 387
AUTRES ORGANISMES	36 641	36 355
REPRISES DE PROVISIONS :		
POUR RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS	0	917
AUTRES	308	3 480
REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES SUR EX ANT.	1 242	836
INSUFFISANCE DE RÉSULTAT	1 111	
TOTAL DES RESSOURCES	187 748	186 693

* Les chiffres comptables ne reflètent pas l'exhaustivité de la distribution alimentaire, une partie significative des repas distribués étant constituée de denrées données.

— Les frais généraux (1+2+3) ne représentent que **8%** des ressources.



D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?

Dons, Legs et autres libéralités	47,5%
Autres organismes	19,5%
Union Européenne	13,7%
Concerts des Enfoirés, ventes de CD/DVD, etc	9,6%
Produits divers et financiers	4,7%
Autres fonds privés	3,5%
Manifestations	0,9%
Fonds propres	0,6%

LES ENFOIRÉS

“ENFOIRÉS 2018 : MUSIQUE !”

En janvier 2018, les Enfoirés ont enflammé le Zénith de Strasbourg lors de sept concerts exceptionnels. Fidèles à l'appel lancé par Coluche dès 1985, trente-trois artistes de renom ont répondu présent, dans une ambiance festive et chaleureuse. Cette année, la bande des Enfoirés* nous a donné rendez-vous pour un voyage dans le temps, l'espace et les airs à travers des tableaux inattendus et époustouffants. En 2018, les artistes ont repris comme toujours, aussi bien des tubes du moment que des titres incontournables et ont également rendu hommage à Johnny Hallyday et France Gall. Plus de 10,3 millions de téléspectateurs ont pu suivre le magnifique le spectacle qui s'est ouvert au son de « Je joue de la musique », un morceau signé Calogero, repris de façon très enjouée par toute la troupe, vêtue de rouge, dans un cirque enchanté. Les 17 tableaux, dont 9 sketches, se sont succédés avec de très belles reprises endiablées à l'image des « Démons de minuit » ou une pause tendresse avec « Le géant de papier » avant, notamment, un clin d'œil à Jean-Jacques Goldman au son de « Né en 17 à Leidenstadt ». Les « petits nouveaux » de la promotion 2018, à savoir « La bande à Fifi » qui s'est notamment illustrée dans les films Alibi.com et Babysitting, s'amusent tour à tour dans un numéro de magie mais aussi dans un tableau au far West. Dans le prolongement de la soirée des Enfoirés, une émission spéciale « Les Restos en Alsace : le Cœur en action » a été consacrée aux actions de

l'association, présentée par Anne-Claire Coudray. En présence de Patrice Blanc, Président bénévole de l'association, l'heure était au premier bilan de la campagne et au rappel des nombreux combats sur lesquels sont engagés Les Restos du Cœur. Plus de 1,4 million de téléspectateurs ont pu suivre l'action des différents centres des Restos du Cœur d'Alsace.

• • • •

EN 2019, LES ENFOIRÉS À BORDEAUX

L'édition 2019 des Enfoirés aura lieu à Bordeaux Métropole Arena **du 24 janvier au 28 janvier 2019 inclus. Les Enfoirés célèbreront leur 30 ans** à Bordeaux où leur dernière visite remonte à 2 000 lors de la seconde et unique tournée des Enfoirés.

— Retrouvez toute l'actualité des Enfoirés sur le site officiel : **www.enfoires.fr**

*Amir, Julien Arruti, Jean-Louis Aubert, Bénabar, Amel Bent, Tarek Boudali, Patrick Bruel, Nicolas Canteloup, Sébastien Chabal, Vincent Chaillet, Julien Clerc, Patrick Fiori, Liane Foly, Elodie Fontan, Marie-Agnès Gillot, Kendji Girac, Jennifer, Michael Jones, Claire Keim, Philippe Lacheau, Michèle Laroque, Marc Lavoine, Christophe Maé, Mimie Mathy, Mc Solaar, Kad Merad, Lorie Pester, Soprano, Tal, Christophe Willem, Michael Youn, Zaz et Zazie.

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

1
RESPECT ET SOLIDARITÉ
ENVERS TOUTES LES PERSONNES
DÉMUNIES

2
BÉNÉVOLAT
SANS AUCUN PROFIT DIRECT
OU INDIRECT

3
ENGAGEMENT
SUR UNE RESPONSABILITÉ
ACCEPTÉE

4
CONVIVIALITÉ,
ESPRIT D'ÉQUIPE, RIGUEUR
DANS L'ACTION

5
INDÉPENDANCE COMPLÈTE
À L'ÉGARD DU POLITIQUE ET
DU RELIGIEUX

6
ADHÉSION AUX DIRECTIVES
NATIONALES ET
DÉPARTEMENTALES

Nous rappelons que Les Restos s'interdisent et interdisent toute quête d'espèces sur la voie publique. • • • •

**LES STRUCTURES
QUI DÉPENDENT
DES RESTAURANTS
DU CŒUR**

→ Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur → Les Jardins des Restos du Cœur → Les Ateliers des Restos du Cœur → Les Relais Bébé du Cœur – Les Restos Bébé du Cœur → Les Toits du Cœur → La Péniche du Cœur → Les Petites Ruches des Restos du Cœur → Les Tremplins des Restos du Cœur – Relais du Cœur. • • • •

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES RESTOS

Les membres de l'Association Nationale "Les Restaurants du Cœur" se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale** (AG) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration** (CA). Le CA désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres. Le siège social de l'Association Nationale est situé à Paris 9e, où sont implantés :

LES SERVICES GÉNÉRAUX

- L'administration générale, l'Informatique, les Ressources Humaines et la gestion des locaux.
- Les services financiers.

LES MISSIONS SOCIALES

- **Le Pôle Aide Alimentaire** (approvisionnement, dons en nature/ramasse/collectes, et accompagnement à l'aide alimentaire).
- **Le Pôle Insertion et Accompagnement** (Aide aux gens de la rue, Culture et loisirs, Emploi, Logement et hébergement d'urgence, Lutte contre l'illettrisme, Accompagnement scolaire et accès à internet accompagné, Microcrédit personnel, accompagnement au budget, Accès aux droits et à la justice, Soutien à la recherche d'emploi).
- **Le Pôle bénévolat** (service Formation et service Ressources Bénévoles).
- **Le Pôle Animation des Antennes et des Associations Départementales.**

LA COMMUNICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES

- Les services communication et messages, donateurs et legs.
- Le service événementiel : Enfoirés & Manifestations.
- Le service Mécénat et partenariats entreprises.

117 Associations Départementales présentes sur tout le territoire sont liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).

11 antennes nationales coordonnent plusieurs départements chacune et constituent le relais entre l'Association Nationale et les Associations Départementales.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE

Entièrement bénévole : Alain Augereau, Sophie Bazou, Daniel Belletier, Patrice Blanc (Président), Thierry De Pouques, Martine Drai, Palmiro Evangelista, Marie Gerard, Christian Godefroy, Jean-Claude Guesdon (Secrétaire Général), Lionel Hescowicz, Denis Lacrampe, Sophie Ladegaillerie, Daniel Le Douce, Yves Merillon, Philippe Meynadier, Brigitte Miché, Jean-Marie Muller, Geneviève Nguyen, Christine Paul-Dauphin, Françoise Remondière, Catherine Ruscica, Brigitte Wacrenier, Bob Wancier (Trésorier).

COMMENT AIDER LES RESTOS ?

EN DONNANT DE SON TEMPS

Les personnes qui se proposent de rejoindre les 72 000 bénévoles des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental ou national : distribution alimentaire, aide à la personne, ma-raudes, mais aussi aide administrative, logistique, comptable, informatique, etc.

— www.restosducoeur.org/devenir-benevole

EN EFFECTUANT UN DON

— **Sur Internet**, effectuez un don en ligne sécurisé ou mettez en place un prélèvement automatique en vous connectant sur : www.restosducoeur.org

— **Par courrier**, envoyez un chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur : **Les Restaurants du Cœur, 42, rue de Clichy – 75009 Paris**

— **Par SMS**, envoyez « don » au 9 24 24* pour faire un don de 5€.

— **Dons IFI** : pour soutenir l'insertion dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion

EN COLLECTANT DES DONS

Vous pouvez collecter des dons pour les Restos à l'occasion d'un événement personnel, d'un projet particulier ou d'un défi sportif :

— **Créez votre page de collecte** en ligne sur notre site dédié :

www.cagnotte-solidaire.restosducoeur.org

— **Collectez directement** votre cagnotte solidaire sur Facebook en choisissant les Restaurants du Cœur.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Donateurs :

01 53 32 23 27

service.donateurs@restosducoeur.org

* Uniquement en France métropolitaine pour les clients des opérateurs Bouygues Télécom, Orange et SFR. L'envoi du SMS est gratuit, seul le montant du don sera reporté sur votre facture mobile ou déduit de votre compte prépayé. Le montant sera ensuite reversé directement aux Restos du Cœur.

Ceux qui souhaitent faire un **don en nature** (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec Les Restos du Cœur de leur département.

EN DEVENANT ENTREPRISE MÉCÈNE

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident Les Restos du Cœur.

— partenariats@restosducoeur.org

— www.restosducoeur.org/devenir-partenaire

LEGS, DONATION ET ASSURANCE VIE

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, peuvent recevoir, en exonération totale des droits de succession, des legs par testaments, des donations par actes notariés ou le capital d'assurances vie dont Les Restos sont institués bénéficiaires.

— servicelegs@restosducoeur.org

LA LOI COLUCHE

Les dons financiers aux Restos permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts. Pour les particuliers, la déduction fiscale est de 75% du montant du don jusqu'à 536 euros. Au-delà, et dans la limite de 20% des revenus imposables, la réduction est encore de 66%. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à 60% du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.



34^e CAMPAGNE

CONTACTS PRESSE & COMMUNICATION

Victoria Amigo
Stella Antoniadis

Tél : 01 53 32 23 14

communication@restosducœur.org

POUR NOUS AIDER

Adressez vos dons par courrier :

**Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy – 75009 Paris**

en ligne sur notre site :

www.restosducœur.org

par SMS :

envoyez "don" au 9 24 24

PRINCIPAUX MÉCÈNES

12 de Cœur - Carrefour - Danone - Lidl

Macif - Pocket - Stop Hunger

